

FORET REGIONALE DE LA ROCHE GUYON

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'AMENAGEMENT DE LA FORET

CONTEXTE

La forêt régionale de La Roche Guyon est située dans le département du Val d'Oise, sur les communes de Chérence, Amenucourt, Haute-Isle et La Roche Guyon.

L'Agence l'a acquise pour le compte de la Région en 1987, 1995 et 1996. La surface aménagée est de 349.95 ha, divisés en 34 parcelles forestières, excluant l'arboretum, classé hors sylviculture.

La forêt occupe en majeure partie un plateau, au sommet des coteaux calcaires surplombant la Seine.

ETAT DE LA FORET - PRINCIPAUX ENJEUX

La présence du site classé du château de La Roche Guyon impose une sylviculture légère. Les peuplements sont constitués d'anciens taillis sous futaie, avec un bon potentiel sylvicole. La forêt est riche en feuillus précieux, et présente quelques zones de hêtraies. On note la présence d'ancienne carrière et de l'arboretum.

OBJECTIFS DE L'AMENAGEMENT - PLAN D'ACTIONS PROPOSE

Les objectifs définis sont donc les suivants :

- 1) Entretien et développement des équipements d'accueil du public
- 2) Protection et amélioration des milieux naturels
- 3) Production de bois dans le respect des écosystèmes en place et des paysages

Compte tenu du diagnostic et des objectifs, ont été définies deux séries :

- 271 ha de gestion patrimoniale (accueil du public avec production associée de bois d'œuvre), avec un traitement de futaie régulière par parquets. A noter 3 parcelles de hêtraie en traitement irrégulier
- 78 ha en série d'intérêt écologique particulier regroupant les parcelles possédant les formations végétales les plus représentatives, dans un but de conservation, d'étude ou de découverte de cette richesse naturelle.

Voir annexes 1 (carte des peuplements) et 2 (carte de l'aménagement)

FORETS A HAUTE VALEUR POUR LA CONSERVATION (FHVC) – MESURES SPECIFIQUES

Il a été décidé de classer toute la forêt en FHVC de type 1/3 (selon le référentiel FSC) : *aires boisées qui abritent des écosystèmes rares ou qui concentrent un haut niveau de biodiversité*.

La forêt a également été entièrement classée en FHVC de type 6 : *zones forestières déterminantes pour l'identité culturelle et traditionnelle des communautés locales*.

Ce classement tient au fait que la forêt est classée au titre des sites classés pour son caractère scientifique et naturel. Par ailleurs, il est recensé un certain nombre de petits édifices patrimoniaux tels que des ruines de maisons de carriers, carrières, voie et camp romains, traces de la seconde guerre mondiale, etc.

Les mesures prises afin de conserver les différents attributs qui ont abouti au classement en FHVC sont les suivantes :

Type de HVC	Valeurs présentes	Menaces	Mesures de gestion
1/3	Espèces protégées des pelouses calcaires sèches (<i>Gentianella germanica</i> , <i>Galeopsis angustifolia</i> , <i>Helianthemum oelandicum</i>)	L'enfrichement et l'enrichissement du milieu, perte de biodiversité	Entretien par fauche tardive avec exportation, Etude botanique
	Espèces protégées des ourlets thermophiles (<i>Atropa belladonna</i> , <i>Epipactis muelleri</i> , <i>Hypericum montanum</i>)	Perte de biodiversité ou dégradation des ourlets préforestiers, exploitation forestière, passage d'engins	Maintien d'ourlets arbustifs préforestiers Recépage, dessouchage éventuel, Etude botanique
	Grémil bleu pourpre	Perte de biodiversité ou dégradation des ourlets préforestiers, exploitation forestière, passage d'engins	Maintien d'ourlets arbustifs préforestiers Recépage, dessouchage éventuel Protection lors de travaux d'exploitation Etude botanique
	Pelouse sèche calcaire	Disparition ou dégradation de l'habitat, perte de biodiversité	Entretien par fauche tardive avec exportation Suivi photographique Suivi habitat
	Ourlets thermophiles	Disparition ou dégradation des ourlets herbacés et préforestiers, perte de biodiversité	Entretien par broyage/fauche avec exportation tous les 2 ans pour l'ourlet thermophile herbacée

		Entretien par recépage de l'ourlet préforestier tous les 5 ans Protection lors de travaux d'exploitation Suivi habitats
Frénaie calciphile	Exploitations régulières et intenses favorisant l'instabilité des sols et des peuplements. Perte de biodiversité Risque sanitaire.	Exploitation forestière peu intensive Limiter l'impact des engins Suivi sanitaire Suivi habitats
Ilots de vieux bois délimités	Exploitation forestière Perte des limites	Rafrachissement régulier des limites
Ilots de vieux bois à créer	Exploitation des bois morts	Indiquer dans l'aménagement forestier les IVB existants Création d'ilots supplémentaires
Formation de buis	Sanitaire, Dégradation des sols	Interdire le passage d'engins Suivi sanitaire Lutte mécanique (pyrale)
Mare intraforestière	Atterrissement, enrichissement, perte de biodiversité	Débroussaillage régulier des abords avec exportation Curage ponctuel Suivi habitats Suivi amphibiens
Habitats cavernicoles	Éboulement Embroussaillage	Suivi photographique Débroussaillage ponctuel avec exportation
Bondrée apivore et Bruant zizi	Perte ou dégradation d'habitat (haute futaie clairière)	Amélioration des peuplements de haute-futaie Entretien des espaces ouverts Suivi ornithologique
Pics (Pics noirs, Pic mar et Pic épeichette)	Perte ou dégradation d'habitat (hautes et vieilles futaies)	Amélioration des peuplements de haute-futaie Entretien des espaces ouverts Conservation de bois à cavité dans les parcelles

			Suivi ornithologiques
	Vipère péliade	Disparition de l'espèce, perte ou dégradation d'habitat (ourlets - pelouses)	Entretien des ourlets et pelouses Suivi herpétologique
6	350 ha en EBC et site classé	Dégradation du paysage	Sylviculture respectueuse du paysage (traitement irrégulier si possible)
	Petit bâti patrimonial : Maisons de carriers	Dégradations et perte de la mémoire collective	Suivi et entretien du bâti Pédagogie
	Tranchées de la 2GM	Dégradation liée à l'exploitation forestière Disparition sous couvert végétal et ligneux	Protection lors de travaux d'exploitation, Interdire le passage d'engins à proximité Élimination des espèces arbustives, ligneuse
	Camp romain	Dégradation liée à l'exploitation forestière	Etude archéologique Mesure de protection lors de travaux d'exploitation
	Carrières Longueville – St François	Embroussaillement, Eboulis	Suivi photographique Entretien par débroussaillage avec exportation
	Affleurement de Lapiaz rocheux	Dégradation liée à l'exploitation forestière, Enrichissement du milieu et disparition sous couvert végétal et ligneux	Protection lors de travaux d'exploitation, Interdire le passage d'engins, Élimination des espèces arbustives, ligneuse
	Arboretum	Perte d'identité Disparition de l'architecture	Entretien de zones aménagées Pédagogie

Annexe 2 : carte de l'aménagement

